

03

Mise en place d'outils de pilotage RH

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

DRH, Responsable RH, professionnels occupant des fonctions RH

Durée

1,5 jours (1 j+ 0,5j)

Organisme de formation

☞ COMUNDI

Lieux & dates

☞ Groupe 1

ARRAS (session annulée)

Le 12 avril 2024

+ Le 23 mai 2024

Interlocuteurs Opc

Santé

PICOTIN

herve.picotin@opco-sante.fr

PICOTIN

herve.picotin@opco-sante.fr

Contexte

Depuis quelques années, la fonction RH dans le secteur social, médico-social et sanitaire a considérablement évolué faisant partie intégrante des enjeux stratégiques des établissements.

En effet, celle-ci joue un rôle essentiel pour réussir le changement et accompagner les différentes transformations.

Au cœur de ces nombreuses transformations à la fois organisationnelles, législatives et digitales, la fonction RH doit faire face à de nouveaux défis.

Les résultats d'une récente enquête menée par l'OPCO Santé Hauts-de-France ont permis d'acter un besoin de développement des compétences sur plusieurs thématiques. Thématiques validées lors d'un groupe de travail composé de plusieurs adhérents.

Parmi ces thématiques, a été identifié un besoin de formation autour de la mise en place d'outils de pilotage RH.

Objectifs

- ☞ Analyser et interpréter les données sociales
- ☞ Définir des indicateurs de pilotage pertinents
- ☞ Construire et optimiser ses tableaux de bord
- ☞ Suivre et interpréter les données recensées

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

JOUR 1 :

☞ **Savoir recueillir les informations nécessaires et utiles**

- Utiliser les système de paie et de gestion du personnel
- Exploiter les entretiens annuels, les bilans professionnels...

☞ **Choisir les indicateurs de gestion du personnel adaptés**

- Les indicateurs d'effectifs : pyramide des âges, turnover, égalité hommes/femmes
- Les indicateurs de rémunération : salaires, masse salariale, charges sociales
- Les indicateurs de recrutement : gestion prévisionnelle, compétences, qualifications
- Les indicateurs de la formation : plan, CPF, entretiens professionnels, professionnalisation
- Les indicateurs d'absentéisme

☞ **Élaborer ses tableaux de bord sociaux étape par étape**

- Respecter la réglementation
- Concevoir le tableau de bord en fonction des objectifs du destinataire

- Suivre la méthodologie pour bâtir des tableaux de bord clairs et accessibles

➡ **Contrôler ses tableaux de bord sociaux dans la durée**

- Décrypter et analyser les indicateurs de performance choisis
- Suivre les tableaux de bord dans le temps, en dégager des tendances
- Formaliser la BDES

➡ **Respecter les obligations légales en fonction de la taille de la structure**

- Établir le calendrier de réalisation.
- Organiser la collecte d'informations.
- Renseigner les indicateurs.
- Impacts du RGPD sur la BDES

JOUR 2 : matin en distanciel

➡ **Retour d'expérience sur l'utilisation des outils de pilotage RH**

- Réflexion mise en oeuvre pour tirer les enseignements positifs et négatifs de l'utilisation des outils de pilotage.

Les participants porteront un regard sur la démarche développée, les méthodes employées, les productions réalisées, le rôle et le niveau d'implication des acteurs concernés ainsi que sur les moyens utilisés.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Apports théoriques et juridiques
Echange de pratiques entre participants
Etudes de cas